



## La Cour de cassation précise les conditions de contestation du référendum de validation d'un accord collectif

La contestation du déroulement d'un référendum de validation d'un accord collectif minoritaire formée dans les 15 jours suivant la consultation des salariés est recevable en dépit de la contestation du contenu de l'accord dans une autres instance et la mise en œuvre de certaines de ses clauses.

[Lire la suite >>](#)



## Salariés protégés : le projet de licenciement est-il impérativement soumis au CSE dans les seules entreprises d'au moins 50 salariés ?

Le projet de licenciement de certains salariés protégés doit être soumis au CSE. Mais cela n'est applicable que dans les entreprises d'au moins 50 salariés. A moins qu'un accord collectif n'impose une telle consultation. C'est le sens d'un avis récemment rendu par le Conseil d'Etat.

[Lire la suite >>](#)



## Conditions d'attribution des activités sociales et culturelles : les pièges à éviter pour les CSE

Selon le Code du travail, le CSE assure, contrôle ou participe à la gestion de toutes les activités sociales et culturelles établies dans l'entreprise prioritairement au bénéfice des salariés, de leur famille et des stagiaires, quel qu'en soit le mode de financement. Nombreux sont les élus du CSE à se questionner, à juste titre, sur la validité des critères d'attribution des activités sociales et culturelles qu'ils organisent.

[Lire la suite >>](#)



CABINET ROSTAING  
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

**CABINET ROSTAING**

1 rue Fontaine l'Épine  
25 500 **MORTEAU**  
Tél. : 03.81.67.54.34

14 rue Frédéric Japy - Valparc III  
25 200 **MONTBÉLIARD**  
Tél. : 03.81.32.12.33

[www.cabinet-rostaing.com](http://www.cabinet-rostaing.com)



**DYNAMIQUE CE**

14 rue Frédéric Japy - Valparc III  
25 200 **MONTBÉLIARD**  
Tél. : 03.81.32.12.33

[www.dynamique-ce.fr](http://www.dynamique-ce.fr)

Découvrez et abonnez-vous à notre  
chaîne Youtube Dynamique CE en  
[cliquant-ici!](#)



© Cabinet Rostaing